

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Nombre de membres

Séance du 18 Septembre 2025

En exercice : 14

Présents : 8

Votants : 10

Date de convocation :
11 septembre 2025

Date d'affichage :
11 septembre 2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pascal BARBERET, Maire.

Présents : Pascal BARBERET, Elisabeth NOYEMIAN, Florence CAPITAIN, Jean-Louis MANGIN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY,

Absents excusés : Dominique MOREL (pouvoir à Elisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean Louis MANGIN), Gérard NIMSGERN, Céline PARIS, Céline PORTOLES, Clémence HARNIST,

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET

ACCEPTATION DES DELIBERATIONS 2024-143 & 2024-293 DE LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS ATTRIBUANT UNE AIDE DANS LE CADRE DU FONDS DE SOUTIEN DES PROJETS COMMUNAUX. -Délibération n°2025-47

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que :

- **Par délibération n° 2024-21 du 09 avril 2024 le conseil municipal** a décidé de solliciter la Communauté de l'Auxerrois pour l'obtention d'une subvention au titre du fonds de soutien des projets communaux pour les travaux de réfection de la toiture de l'église et le remplacement des ouvrants du sous-sol de la mairie.
- **Par délibération n°2024-43 du 19 novembre 2024, le conseil municipal** a décidé de solliciter la Communauté de l'Auxerrois pour l'obtention d'une subvention au titre du fonds de soutien des projets communaux pour la sécurisation de la clôture de l'école, le remplacement des dalles plafond de l'école maternelle et le remplacement de la porte de la salle de la garderie.
- **Par délibération n°2024-143 du 27 juin 2024, le conseil communautaire de l'auxerrois** a attribué à la commune de Villefargeau une subvention de 8 783.00 € dans le cadre du fonds de soutien aux communes pour la rénovation de la toiture de l'église et les ouvrants du sous-sol de la mairie.
- **Par délibération n° 2024 -293 du 19 décembre 2024, le conseil communautaire de l'auxerrois** a attribué à la commune de Villefargeau une subvention de 5 295.50 € dans le cadre du fonds de soutien aux communes pour la sécurisation de la clôture de l'école, le remplacement des dalles plafond de l'école maternelle et le remplacement de la porte de la salle de la garderie.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le versement des dites subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

- **D'accepter** le versement des subventions de 8 783.00 € et 5 295.50 € dans le cadre de la subvention aux projets communaux.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.

Ont signé tous les membres présents.


Maire,
Pascal BARBERET